

SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

ABONNEMENTS :

Canada : \$1.50.— Ville de Québec, États-Unis, et Pays
de l'Union postale, \$2.00 (10 fr.).

Doivent être payés d'avance.

~~~~~

Manuscripts, communications et abonnements doivent être ad-  
ressés à la SEMAINE RELIGIEUSE, 103, rue Ste-Anne, Québec.

---

La SEMAINE RELIGIEUSE DE QUÉBEC est publiée par l'Action  
Sociale Catholique, propriétaire, et est imprimée au No 103 rue  
Ste-Anne, Québec, par *L'Action Sociale Limitée*.

---

# VIN DE MESSE

## CERTIFICAT

Archevêché de Québec, 1<sup>er</sup> août 1914.

Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe dit de SAINT-NAZAIRE, vendu par la maison A. TOUSSAINT & CIE, se fait toujo sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation qu' j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1<sup>er</sup> mars 1897.

† L.-N. CARDINAL BEGIN ARCH. DE QUÉBEC.

### Extrait de la circulaire du 1<sup>er</sup> mars 1897.

« Les vins importés, même avec les meilleures recommandations, ne nous mettront jamais à l'abri de toute inquiétude.

« ... Messieurs A. Toussaint & Cie ont établi à Québec une fabrique spéciale de vin de messe. Comme témoignage de ma satisfaction et pour assurer le succès d'une entreprise si importante pour le clergé, j'ai chargé un de mes prêtres de surveiller la fabrication des vins liturgiques de cette maison ; sur le rapport très favorable de cet ecclésiastique, je n'hésite pas à le recommander de nouveau à messieurs les curés du diocèse.

« Si nous arrivons à fabriquer au pays tout notre vin de messe, ce sera un grand soulagement pour tous les prêtres. »



## CASAVANT FRERES

...FACTEURS D'ORGUES...

Saint-Hyacinthe, Qué.

Au delà de 650 orgues ont été construites par cette Maison, dont 52 à 4 claviers, 147 à 3 claviers, 415 à 2 claviers, etc....

Les plus remarquables sont celles de l'église Saint-Paul, Toronto. (Les plus grandes du Canada)  
L'université de Toronto.  
L'église du Saint-Nom-de-Jésus, Maisonneuve  
L'église Notre-Dame, Montréal.  
L'église Saint-Jean-Baptiste, Montréal.  
La cathédrale de Montréal.  
La basilique de Québec  
La basilique d'Ottawa.  
La basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré  
Le Grand Opéra de Boston.  
L'église Saint-François-Xavier, New-York.  
La cathédrale de Trois-Rivières.  
La cathédrale de Chicoutimi.  
La cathédrale de Nicolet.

# A MM. LES CURÉS

## VOTRE FABRIQUE

*Désire-t-elle emprunter,  
Consolider sa dette,  
Faire des constructions  
ou des améliorations ?*

Nous pouvons lui prêter tout l'argent nécessaire à ses constructions et réparations, au grand bénéfice de votre paroisse et à votre grand avantage.

**Hamel & MacKay, Notaires**

198, rue St-Jean, QUÉBEC. Tel. 4455.

*Représentants de*

**VERSAILLES, VIDRICAIRE, BOULAIS, Ltée.**  
**Montréal.**

REMP LISSEZ ET ADRESSEZ-NOUS LA FORMULE SUIVANTE :

à le 191

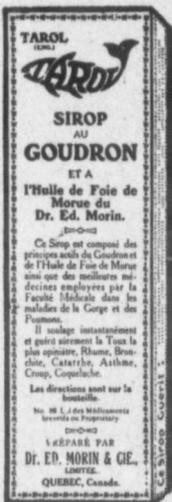
MM. HAMEL & MAC KAY, notaires,  
Québec.

*Messieurs,*

*Veillez donc m'adresser, sans obligations de ma part, les conditions pour un emprunt de \$..... dont*  
*a besoin la* { *fabrique de*  
*c. scolaire de* .....

*Signature*.....

*Adresse*.....



# TAROL

**SOULAGE RAPIDEMENT GUERIT SUREMENT**  
**Rhumes, Toux, Bronchites, Coqueluche, Grippe**  
**et toutes les MALADIES des VOIES**  
**RESPIRATOIRES**

TAROL n'est pas une préparation secrète, mais c'est un remède scientifiquement préparé par des chimistes compétents, d'après des formules approuvées par la profession médicale et avec des éléments de choix dont les principaux sont :

**LE GOUDRON ET L'HUILE DE FOIE DE MORUE**

**LE GOUDRON** aseptise les poumons et les voies respiratoires et combat l'action néfaste des microbes.

**L'HUILE DE FOIE DE MORUE** adoucit les muqueuses irritées, facilite la toux et l'expectoration et fournit à l'organisme déprimé la chaleur et l'énergie qui lui permettront de résister à l'attaque et de reconquérir les forces.

**Demandez toujours TAROL et exigez-le.**  
**Dr. Ed. Morin & Cie., Limitée QUEBEC, Que.**

## Le Tonique des Poumons

### VIN MORIN

#### CRESO-PHATES

Dans toutes les maladies des bronches et des poumons et leurs convalescences, rien n'égale l'usage régulier du **VIN MORIN CRESO-PHATES**. Il aseptise les voies respiratoires et fournit à l'organisme l'énergie nécessaire pour vaincre la maladie.

**DR. ED MORIN & CIE.,**  
**Limitée**

**QUEBEC, CANADA.**



**CIERGES ET VINS DE MESSE**

**MAISON J.-B. LASNIER PÈRE**

FABRICANT DE CIERGES, BOUGIES, CHANDELLES  
IMPORTATEUR DE VINS DE MESSE

*La maison J.-B. Lasnier père est autorisée par Monseigneur l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges pour toutes fins liturgiques.*

ENTREPOT, MAGASIN ET BUREAU  
**RUE ST-GEORGES, LÉVIS.**

TÉLÉPHONES  
Bell 91  
National 189

Bureau : 82 rue St-Pierre Téléphone 263  
Résidence : 15, rue Ste-Julie

**CHARLES GAGNON**

AGENT ET COURTIER  
D'ASSURANCES

FEU, VIE, ACCIDENTS,  
MARINE, Etc.

**J.-E. LIVERNOIS**

LIMITÉE

IMPORTATEURS EN GROS

Produits Chimiques, Remèdes  
Brevetés, Parfums, Etc., Etc

**RUE ST-JEAN, QUÉBEC**  
CANADA.

**MATTE & MATTE**

COMPTABLES

Vérification (Audition) — In-  
ventaire — Préparation de bilan —  
Fidéli-commis — Administration de  
biens de succession — Perception  
— Compromis entre Débiteurs et  
Créanciers — Liquidation de fail-  
lite.

88, rue St-Pierre,  
QUEBEC.

**POUR CONVENIR A TOUTES LES BOURSES**

Nous vendons le CHARBON DUR au sac de 100 lbs.  
Et le CHARBON de BOIS " CASTOR " au minot.

PRIX CONVENABLES.

**CHARCOAL SUPPLY Co. OF QUEBEC, LIMITED.**

Département de Québec.

LEO GAUDRY,  
Gérant.

92, rue St-Roch.

Téléphone : 3320.

# LA BANQUE NATIONALE

SIÈGE SOCIAL : QUÉBEC.

Capital autorisé : Cinq millions de piastres

Capital payé : Deux millions de piastres

Réserve : Deux millions cent mille piastres.



Ces **COFFRETS D'ÉPARGNES** sont mis à la disposition du public pour favoriser la pratique de l'économie dans toutes les classes de la société.

Nous invitons les cultivateurs et les ouvriers à nous confier un premier dépôt **D'UN DOLLAR**; ce dépôt leur donnera droit à un coffret qui restera leur propriété jusqu'à ce qu'ils le rendent en bon état à la Banque; celle-ci alors leur remboursera leur dépôt, plus un intérêt, qui sera compté aux taux courant le plus élevé.

Voici un excellent moyen de mettre quelque chose de côté pour les vieux jours ou encore pour l'avenir des enfants.

Nous serons heureux de fournir tous les renseignements voulus concernant ce **NOUVEAU SYSTÈME D'ÉPARGNE**.

## RAPIDITÉ D'ACCUMULATION D'ÉPARGNES MENSUELLES PLACÉES A 3% INTÉRÊT COMPOSÉ

En supposant qu'un client dépose en banque \$5.00 tous les mois, à compter de la naissance d'un de ses enfants, cette épargne périodique rapportera, en **VINGT ET UN ANS**, la folle somme de \$1761.91, capital et intérêt.

Le tableau suivant montre bien la progression rapide de divers montants confiés à notre département d'épargnes :

| Ans | \$5.00       | \$10.00  | \$15.00  | \$20.00  | \$25.00   | \$30.00   |
|-----|--------------|----------|----------|----------|-----------|-----------|
|     | - PAR MOIS - |          |          |          |           |           |
| 1   | \$ 60.95     | \$121.92 | \$182.91 | \$243.91 | \$ 304.87 | \$ 365.83 |
| 2   | 123.73       | 247.51   | 371.51   | 495.17   | 618.93    | 742.70    |
| 3   | 188.41       | 376.80   | 565.48   | 754.03   | 942.49    | 1130.97   |
| 4   | 255.05       | 510.19   | 765.48   | 1020.73  | 1275.83   | 1530.97   |
| 5   | 322.72       | 647.53   | 971.53   | 1295.48  | 1619.25   | 1942.06   |
| 6   | 394.44       | 789.00   | 1183.80  | 1578.52  | 1973.05   | 2367.61   |
| 7   | 467.30       | 934.76   | 1402.49  | 1870.13  | 2387.55   | 2804.99   |
| 8   | 542.37       | 1084.92  | 1627.79  | 2170.56  | 2713.06   | 3255.59   |
| 9   | 619.70       | 1239.61  | 1859.89  | 2480.07  | 3099.94   | 3719.80   |
| 10  | 699.38       | 1398.98  | 2099.01  | 2798.94  | 3498.49   | 4198.05   |
| 11  | 781.47       | 1563.17  | 2345.38  | 3127.42  | 3909.09   | 4699.77   |
| 12  | 866.04       | 1732.33  | 2590.19  | 3465.84  | 4332.12   | 5198.37   |
| 13  | 953.17       | 1906.60  | 2890.66  | 3814.48  | 4767.92   | 5721.31   |
| 14  | 1042.93      | 2086.13  | 3130.03  | 4173.67  | 5216.88   | 6260.06   |
| 15  | 1135.38      | 2271.09  | 3407.55  | 4543.71  | 5679.41   | 6815.10   |
| 16  | 1230.64      | 2461.64  | 3608.46  | 4924.93  | 6155.93   | 7386.91   |
| 17  | 1328.78      | 2657.95  | 3988.01  | 5317.67  | 6746.85   | 7976.00   |
| 18  | 1429.87      | 2860.19  | 4291.46  | 5722.29  | 7352.60   | 8582.91   |
| 19  | 1534.03      | 3068.55  | 4604.08  | 6139.15  | 7973.65   | 9208.18   |
| 20  | 1641.35      | 3283.21  | 4926.15  | 6568.61  | 8210.45   | 9852.29   |
| 21  | 1761.91      | 3504.35  | 5287.95  | 7011.05  | 8763.46   | 10515.90  |

## MANDATS D'ARGENT DE LA BANQUE NATIONALE

Nos succursales sont autorisées à émettre des Mandats payables dans tout le Canada, sauf le Yukon, aux taux suivants :

|                   |        |
|-------------------|--------|
| \$ 5.00 ou moins  | 3 sous |
| de 5.00 à \$10.00 | 6 "    |
| de 10.00 à 30.00  | 10 "   |
| de 30.00 à 50.00  | 15 "   |

Beaucoup de nos clients et le public en général ignorent l'existence de ce service chez nous, même que celui des Postes et des Messageries (Express), il est plus prompt et tout aussi sûr. Nos Mandats sont payables dans tous les bureaux de banques du Canada, sur présentation et sans commission. Nous vous invitons à profiter de ces remarquables avantages.

# COMPAGNIE CHINIC QUEBEC

ANCIENNE MAISON MÉTHOT FONDÉE EN 1808

MARCHANDS QUINCAILLIERS EN GROS ET  
EN DÉTAIL.

FOURNISSEURS ORDINAIRES

DU CLERGÉ DES FABRIQUES,  
DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES  
ET DES MAISONS D'ÉDUCATION  
BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL UN SEUL PRIX

## JOS.-P. OUELLET

ARCHITECTE ET ÉVALUATEUR

DIPLOMÉ : "A. A. P. Q." ————— et ————— MEMBRE DE L'I. R. A. O

SPÉCIALITÉ : ÉDIFI CES RELIGIEUX

28, rue Ste-Famille, QUEBEC

Téléphone 177

## GARAND & THIBAUT,

DOREURS,  
ARGENTEURS  
et NICKLEURS

308½, rue Saint-Joseph, QUÉBEC Tél. 4448.

Atelier pour le placage de l'or, de l'argent, du nickel, du cuivre.—Oxydage  
— Vieilles argenteries remises à neuf.— Couchettes en cuivre  
et vieux lustres nettoyés et vernis.—Argenteries de voitures.

Aussi : Réparation de vases sacrés et de bronzes d'églises.

Spécialités : OUVRAGE GARANTI. Une visite est sollicitée

# LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

(Constituée en corporation par une loi du Parlement, de juillet 1900)

SIÈGE SOCIAL: 7 et 9, Place d'Armes, MONTREAL

|                                                   |                 |
|---------------------------------------------------|-----------------|
| Capital autorisé - - - - -                        | \$2,000,000.00  |
| Capital payé et surplus au 31 Déc. 1917 - - - - - | \$1,750,000.00  |
| Actif total, au delà de - - - - -                 | \$21,600,000.00 |

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: L'hon Sir HORMIDAS LAPORTE, C.P., de la Maison Laporte, Martin (L<sup>te</sup>), administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.

Vice-Président: M. W.-F. CARSLY, Capitaliste.

Vice-Président et gérant général: M. TANCRÈDE BIENVENU.

M. G.-M. BOSWORTH, Vice-Président de la "Canadian Pacific Railway Co."

L'hon. NEMESSE GARNEAU, C. L., ex-ministre de l'agriculture, président de la Cie de Pulpe de Chicoutimi.

M. L.-J.-O. BEAUCHEMIN, de la Librairie Beauchemin (L<sup>te</sup>).

M. M. CHEVALIER, Directeur général du Crédit Foncier Franco-Canadien.

## BUREAU DE CONTROLE

(Commissaires-Censeurs)

Président: HON. SIR ALEXANDRE LACOSTE, ex-juge en chef de la Cour du Banc du Roi.

L'Hon. N. PÉRODEAU, Ministre sans portefeuille de la province de Québec, administrateur de la "Montreal Light, Heat & Power Co."

M. S.-J.-B. ROLLAND, Président de la Compagnie de papier Rolland.

84 Succursales dans les Provinces de Québec, d'Ontario et du Nouveau-Brunswick.  
Lettres de crédit circulaires pour toutes les parties du monde.

## SUCCESSALES DE QUÉBEC :

93 RUE ST-PIERRE - - - - - LÉON-T. DESRIVIÈRES, GÉRANT.  
BOULEVARD LANGELIER - - - - - J.-ALPH. FUGÈRE, GÉRANT.

## Utilisez les restes de viande.

Même les plus petites quantités peuvent être transformées en plats appétissants, si on les combine avec une petite quantité de

# Bovril

Licence de la Commission des Vivres du Canada No 13-442

---



---

# SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

---



---

## SOMMAIRE

*Calendrier de la semaine, 161. — Quarante-Heures, 161.*

**Partie officielle :** Décès, 162.—Nominations ecclésiastiques, 162.

**Partie non officielle :** S. G. Monseigneur Roy, 162.—Gloire à Dieu et paix sur la terre... ! 162.—CAUSERIE DE LA SEMAINE : Le luxe, 163. — QUESTIONS DE SCIENCE ECCLÉSIASTIQUE : L'interprétation d'un texte canonique, 166.—CHRONIQUE DIOCÉSAIN, 168. — L'abbé Cornelius Malenfant, 170 ; L'abbé Narcisse Dufresne, 171 ; L'abbé H.-Paul Lapierre, 172 ; L'abbé J.-Alfred Carrier, 173 ; LES LIVRES, 176.

---



---

## CALENDRIER DE LA SEMAINE

**Dimanche, 17 novembre.** — XXVI ap. Pent., 4 nov. et 6e ap. l'Epiph. Du dim.  
**Lundi, 18.** — DÉDICACE DES BASILIQUES DE S. PIERRE ET DE S. PAUL, *dbl maj.*  
**Mardi, 19.** — SAINTE ELISABETH DE HONGRIE, veuve.  
**Mercredi, 20.** — S. FÉLIX DE VALOIS, confesseur.  
**Judi, 21.** — PRÉSENTATION DE LA STE VIERGE, *dbl maj.*  
**Vendredi, 22.** — STE CÉCILE, vierge et mart.  
**Samedi, 23.** — S. CLÉMENT I, pape et mart.  
**Dimanche, 24.** — XXVII et dernier (24e) ap. Pent. et 5 nov. Du dim.

---

## QUARANTE-HEURES

17 novembre, St-Alphonse de Thetford. — 19, Giffard. — 21, Ste-Louise. — 23, Couvent de Lauzon.

---

## **PARTIE OFFICIELLE**

---

### **DÉCÈS**

Son Éminence recommande aux prières du clergé et des fidèles :

Monsieur l'abbé Joseph Boivin, chapelain de l'Hôpital de Régina, Sask., décédé à Ponteix, le 4 novembre 1918. Il était membre de la congrégation de la Sainte Vierge du Petit Séminaire et de la Société ecclésiastique de Saint-Joseph.

---

### **NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES**

Par décision de Son Eminence le Cardinal Archevêque :

M. l'abbé J.-E.-ARTHUR PROULX, curé de St-Adrien, a été nommé curé de St-Honoré de Shenly.

M. l'abbé GÉDÉON JULIEN, vicaire à St-Alphonse de Thetford, a été nommé curé de St-Adrien.

---

## **PARTIE NON OFFICIELLE**

---

### **S. G. MONSEIGNEUR ROY**

À l'occasion de la Saint-Eugène, fête patronale de Monseigneur l'Archevêque de Séleucie, la *Semaine Religieuse* est heureuse d'offrir à Sa Grandeur l'expression respectueuse de ses vœux et de son humble dévouement.

---

### **GLOIRE A DIEU ET PAIX SUR LA TERRE...!**

Le 11 novembre 1918 est désormais l'une des plus grandes dates de l'histoire du monde : à cinq heures du matin de ce jour inoubliable, le maréchal Foch, généralissime de toutes les armées des Puissances de l'Entente, imposait la signature d'un armistice aux représentants du gouvernement impérial allemand, venus à ses quartiers généraux, sur le front français, pour lui demander, au nom de l'Empereur d'Allemagne, une suspension d'armes ;

et, six heures après la signature de l'armistice, le sang cessait de couler sur les champs de bataille de l'Europe pour la première fois depuis le 2 août 1914, alors que les armées allemandes franchissaient la frontière française avant même toute déclaration de guerre.

Quelques heures après l'arrivée à Québec du message béni, toutes les cloches de nos églises se sont mises à carillonner : *Gloire à Dieu et paix sur la terre... !* semblaient chanter les cloches, joyeuses de pouvoir enfin annoncer au peuple chrétien que le souhait le plus cher du Père des fidèles venait d'être exaucé, et que l'Église était dans l'allégresse de la paix retrouvée, avec l'humanité toute entière.

Et notre peuple, après avoir remercié le Roi des nations de cet ineffable bienfait, disait, tout haut, aussi, sa reconnaissance à l'illustre maréchal de France, au grand soldat chrétien, à Foch l'immortel, qui a délivré le monde de la tyrannie allemande, à la France, qui lutta presque seule pendant des mois contre le flot teuton, à la Belgique, l'héroïque champion du droit, à l'Angleterre, qui donna sa flotte et ses armées à la défense de la grande cause, à nos héroïques soldats canadiens, qui ont couvert notre chère patrie de gloire en assurant la sécurité de nos foyers, à tous les Alliés qui ont généreusement secondé l'effort grandiose de la France et de l'Angleterre.

Gloire à Dieu et paix sur la terre... !

A. H.

---

CAUSERIE DE LA SEMAINE

**LE LUXE**

On entend souvent des plaintes amères au sujet du coût élevé de la vie ; et il faut avouer que les statistiques sont là pour nous prouver que jamais on n'a payé aussi cher qu'aujourd'hui pour se nourrir et pour se vêtir.

Malheureusement, il ne semble pas que le luxe ait notablement diminué, chez nous, depuis que le coût de la vie est devenu aussi élevé. On ne peut s'empêcher, en effet, d'être péniblement

surpris quand on voit la richesse des toilettes et le nombre toujours croissant des automobiles qui encombrant nos rues. Vanité ou amour exagéré de la jouissance, ou peut-être les deux à la fois ? En tout cas, notre société nous paraît affligée d'un grand amour du luxe ; et cet amour du luxe est, pour elle et pour notre pays, une cause certaine de faiblesse morale et économique.

Dans une étude solide et bien documentée sur le luxe, *l'Ami du Clergé* cite deux définitions qui nous font comprendre les dangers du luxe : c'est d'abord, celle de Liberatore : " le luxe est l'emploi de choses rares et de grand prix pour un usage privé dans un but d'ostentation ou de sensualité " ; puis, celle de Soderini, qui dit qu'on doit entendre par luxe proprement dit, " non seulement les dépenses qui ne sont pas en rapport avec les ressources de celui qui les fait, mais encore tout emploi de fortune inutile qui sert à acquérir des choses frivoles qui resteront toujours telles et ne serviront jamais à accroître le bien-être de personne, c'est-à-dire qui ne sont d'aucune efficacité pour rendre la société plus distinguée, plus cultivée, plus élevée, soit dans son mode de vivre, soit dans son éducation morale. "

Il est honnête de se vêtir selon son rang. Ce principe de bonne et saine morale est bien accepté chez nous, en théorie ; mais il faut reconnaître que nous sommes un peu faibles dans la pratique, la vanité nous poussant assez souvent à sortir du rang où Dieu nous a placés et à monter plus haut. Il est certain que la vanité et l'envie sont trop souvent la cause d'un luxe déplorable : des ouvriers, dans un simple but de promenade, et donc de jouissance, achètent des automobiles d'un prix exorbitant, du moins pour leur condition, et grèvent ainsi le budget familial de dettes qui amènent parfois la banqueroute ; des servantes s'habillent plus richement que leurs maîtresses et ne cessent de réclamer des gages plus élevés, après avoir dépensé tout leur modeste avoir dans l'achat de toilettes inutiles et ridicules. C'est un peu le monde à l'envers ; et ce monde à l'envers sera toujours pauvre, presque toujours mécontent et souvent envieux. Voilà l'effet du luxe. On veut paraître plus riche que l'on n'est ou jouir plus que sa condition ne le permet, et l'on dépense le meilleur de son avoir en extravagances.

Chez les riches, le luxe peut faire moins de mal, au point de

vue économique, sans doute ; mais, au point de vue moral, il y est parfois plus à craindre, parce qu'il fournit à l'orgueil et à la volupté une abondante nourriture. Au point de vue social, c'est le luxe de l'ouvrier qui est le plus redoutable, parce qu'il crée l'envie, mère du socialisme : les ouvriers les plus dépensiers sont toujours les plus disposés à revendiquer la part des riches.

En somme, le luxe, c'est-à-dire " l'emploi de choses rares et de grand prix pour un usage privé, dans un but d'ostentation ou de sensualité ", est un désordre et doit être banni de toute société chrétienne. " C'est le luxe, écrivait Pie IX, en 1869, à Mme de Gentelles, qui venait de publier un livre contre le luxe des femmes, c'est le luxe qui sert d'aliment aux mauvais désirs, qui consume les ressources que l'on devrait réserver pour ses enfants, et enlève à l'indigence les secours qui lui viendraient si à propos. C'est lui qui si souvent désunit les époux et plus souvent encore empêche la conclusion des mariages, car il se trouve à peine des hommes qui consentent à se charger d'une si énorme dépense. "

Le luxe, générateur de misère et de socialisme, chez le pauvre, d'orgueil et de volupté, chez le riche, nous a fait du mal, dans le passé. Nous serions un peuple plus riche en vertus et en ressources, aujourd'hui, si nous avions été moins dépensiers. La richesse d'un peuple n'est pas l'effet d'un coup de Bourse, mais le résultat d'une économie persévérante. Un trop grand nombre d'entre nous sont allés chercher à la Bourse, en ces dernières années, la fortune qui leur manquait, alors qu'ils auraient pu facilement trouver l'aisance dans une économie sagement pratiquée.

Il y a deux grands remèdes contre le luxe : le premier est d'ordre surnaturel, c'est l'esprit de mortification ; l'autre appartient à l'ordre naturel, c'est l'épargne. Quand nous aurons appris à mettre en pratique ces deux remèdes efficaces avec plus de persévérance, nous ne serons pas loin d'être un peuple parfait.

A. H.

---

---

**Nos lecteurs nous rendraient un très appréciable service en mentionnant " la Semaine Religieuse, " lorsqu'ils s'adressent à nos annonceurs.**

## QUESTIONS DE SCIENCE ECCLÉSIASTIQUE

### L'INTERPRÉTATION D'UN TEXTE CANONIQUE

*Nous venons de recevoir d'un de nos abonnés la lettre suivante, que nous croyons de nature à intéresser nos lecteurs :*

Monsieur le Directeur  
de la *Semaine religieuse*,

Je suis avec intérêt et profit les belles études de M. l'abbé Gariépy sur le " nouveau Code de droit canonique et la théologie morale ", que publie votre revue. Je dois vous avouer, cependant, que l'interprétation que votre distingué collaborateur a donnée, dans votre livraison du 31 octobre, au paragraphe 5 du canon 987 a laissé un doute dans mon esprit ; et cette lettre n'a pas d'autre but que de vous exposer les motifs de ce doute.

Le paragraphe 5 du canon 987 se lit ainsi (Il s'agit de ceux qui sont empêchés de recevoir les Ordres, *simpliciter impediti*) : *Qui ad ordinarium militare servitium civili lege adstringuntur antequam illud expleverint.*

M. l'abbé Gariépy, après avoir signalé une réponse de la Commission pontificale d'interprétation touchant ce paragraphe, réponse dont nous donnons le texte plus loin, écrit : " Cependant, il nous semble bien qu'il faut remarquer que le Code et la réponse donnée ne visent que le service militaire ordinaire, c'est-à-dire le service obligatoire par la loi commune d'un pays, et ne s'appliquent pas au service militaire imposé pour un temps par une loi spéciale ".

La distinction établie par l'éminent professeur est fort claire, sans doute ; mais elle ne me paraît pas s'imposer. Ne s'agit-il pas, au contraire, dans le droit ecclésiastique tel qu'il se présente aujourd'hui, du service militaire imposé par une loi de circonstance aussi bien que du service militaire ordinaire, imposé par une loi permanente ?

Deux raisons principales tendent à le faire croire : l'une est tirée du principe de l'exemption des clercs ; l'autre, de l'interprétation des textes canoniques.

1° Les ecclésiastiques doivent être exempts du service militaire, qu'il se fasse en temps de paix pour préparer la guerre, ou qu'il se fasse en temps de guerre pour le retour victorieux de la paix. Pourquoi ? Parce que, si noble qu'il se trouve, le métier des armes est inconciliable avec l'état ecclésiastique et avec les devoirs de cet état.

Ce principe de haute importance peut s'appliquer directe-

ment : voilà pourquoi l'Église demande à la loi civile d'exempter les clercs ; il peut aussi s'appliquer indirectement : voilà pourquoi l'Église demande aux chefs des diocèses de différer la tonsure à quiconque, pour une raison ou pour une autre, doit servir, une fois devenu clerc. Par les moyens directs et par les moyens indirects, il faut faire tout le possible pour empêcher que des clercs ne fassent du service.

Or, faire du service sous l'empire d'une loi permanente ou faire du service sous l'empire d'une loi temporaire; porter les armes et verser le sang de par une conscription ordinaire, comme celle de France, ou porter les armes et verser le sang de par une conscription d'accident, comme celle qui fonctionne actuellement au Canada, c'est tout un par rapport au principe de l'immunité ecclésiastique. Nous sommes, je suppose, en temps de paix, et tel jeune Français doit entrer à la caserne pour trois ans : il ne sera permis de lui donner la tonsure qu'après son retour. La guerre a éclaté, et tel jeune Canadien, en vertu de la loi de circonstance, loi temporaire, sera appelé sous les armes : pour le moment, — depuis la mise en force du Code, — il n'est pas permis de le tonsurer ; il ne sera admis à la cléricature qu'après avoir été licencié et, s'il y a lieu, pourvu d'une dispense d'irrégularité.

2° Il est vrai que le Code canonique dit : *Sunt simpliciter impediti . . . qui ad ordinarium militare servitium civili lege adstringuntur antequam illud expleverint*. Pourquoi le mot *ordinarium* ? Il paraît logique de supposer que Rome, toujours en vue de l'immunité ecclésiastique à sauvegarder, a pensé : il ne faut ni tonsurer ni ordonner les jeunes gens qui sont soumis à la loi ordinaire du service, en temps de paix ; donc, à plus forte raison, il ne faut ni tonsurer ni ordonner les jeunes gens qui devront, fût-ce en vertu d'une conscription de circonstance, prendre les armes et verser le sang en temps de guerre. Avant tout, c'est la participation aux carnages de la guerre, c'est l'effusion du sang qui est, en la matière, contraire à l'état ecclésiastique et au principe de l'exemption.

Quoi qu'il en soit, Rome a elle-même interprété son texte. On a, en effet, posé à la Commission pontificale d'interprétation du droit les deux questions suivantes :

1. *Utrum ad sensum Can. 987, n. 5 impediti sint qui ad militiam forsan vocabuntur, sed de facto nondum sunt vocati, vel quia ætate impares sunt, vel quia, examine recte peracto, ad tempus inhabiles sunt declarati ?*

*Et quatenus negative :*

2. *Utrum predicti non solum ad primam tonsuram et minores Ordines, sed etiam ad majores licite promoveri possint, servato tamen, quoadusque hoc bellum perduraverit, Decreto Ut jus certum ?*

Et la Commission pontificale a répondu, le 2 juin 1918: *Ad Ium. Affirmative. Ad. 2um. Provisum in primo.* (Cf *Acta Apostolica Sedis*, an. 1918, p. 344).

Pesons bien les mots de cette réponse du Saint-Siège. Il ne s'agit plus seulement ici de service militaire ordinaire, mais en général de *milice*; il ne s'agit pas seulement de ceux qui seront certainement appelés à la milice, c'est-à-dire sous les armes, mais aussi de ceux qui seront *peut-être* appelés: *forsan*. Ces jeunes gens seront *peut-être* appelés parce que, la guerre existant ou étant imminente, une loi de conscription a été mise temporairement en vigueur et s'applique régulièrement; ils ne seront *peut-être* pas appelés, parce que, à l'heure présente, ils n'ont pas encore l'âge déterminé par la loi, où ils n'ont pas la santé suffisante, et que, lorsqu'ils auront atteint l'âge légal et jouiront d'une bonne santé, la guerre sera peut-être finie et la loi abrogée. La réponse de Rome nous paraît donc supposer une loi temporaire ou d'application temporaire. Autrement, on ne comprendrait guère l'expression "*ad militiam forsan vocabuntur*". Dans le cas d'une loi permanente et ordinaire, en effet, les jeunes gens sont *sûrement* appelés au service tôt ou tard; car, à moins qu'on ne meure, on est toujours certain de vieillir.

Au Canada, mes remarques auront une portée peu souvent pratique. Notre loi de conscription, répondant aux exigences du droit canonique, exempte les membres du clergé, y compris les tonsurés. Voici par exemple, un jeune homme qui n'a pas été enregistré en vue du service militaire; la loi civile ne l'a encore atteint en aucune façon: il entre au Grand Séminaire; il peut fort bien recevoir la tonsure; de lui on ne saurait dire: *ad militiam forsan vocabitur*, puisque, par le fait qu'il est étudiant en théologie et tonsuré, il se trouve légalement exempté.

Je vous sou mets respectueusement ces observations, monsieur le Directeur, et vous prie d'agréer l'assurance de mon humble dévouement.

UN LECTEUR.

### CHRONIQUE DIOCÉSAINÉ

Funérailles de M. l'abbé Chs Leclerc. — Les funérailles de M. l'abbé Charles Leclerc, curé de Saint-Édouard de Lotbinière, ont eu lieu à Kamouraska, mardi matin, le 5 novembre.

M. le chanoine Gagné, chanta le service assisté de MM. les abbés J.-B. Leclerc, curé de N.-D. du Rosaire, cousin du défunt, et A. Beaudoin, du Collège de Ste-Anne, comme diacre et sous-diacre.

Parmi les nombreux prêtres présents, mentionnons : MM. les abbés Boulet, L. Destroismaisons, J.-A. Ferland et Pelletier, du Collège de Ste-Anne ; A.-A. Beaudet, principal de l'École normale de St-Pascal ; J.-P. Grondin, curé de St-Germain, J.-F. Dumais, curé de St-Denis, G. Guy, curé de Kamouraska et Em. Gauthier, son vicaire.

La dépouille mortelle du regretté curé de St-Édouard a été inhumée dans le vieux cimetière paroissial de Kamouraska.

**Funérailles de l'abbé A. Carrier.** — Les funérailles de l'abbé Alfred Carrier, aumônier des hommes à l'Hôpital St-Michel Archange, ont eu lieu à St-Maxime de Scott, mardi matin, le 5 novembre.

Le service a été chanté par Sa Grandeur Mgr P.-E. Roy, assisté de M. l'abbé Maxime Fillion, curé de St-Raymond, comme prêtre-assistant, et de MM. les abbés U. Martel, curé de Coleraine, et C. Gagnon, du Séminaire, comme diacre et sous-diacre.

Assistaient au chœur, M. le chanoine Beaulieu, MM. les abbés Anselme Bois, de l'évêché de Sherbrooke, Alf. Morisset, curé de St-Joseph, J.-D. Bernier, curé de Mégantic, Ph. Turcotte, curé de St-Bernard, L.-N. Fiset, curé de Ste-Hénédiine, L.-A. Rousseau, aumônier de l'Hôpital St-Michel Archange, J. Feuiltault, curé de Ste-Marie, Émile Bernard, curé de Scott, Alfred Langlois, curé du Sacré-Cœur de Jésus de Québec, Ph. Roy, curé de St-Patrice de Fraserville, Alex. Roy, curé de Pintendre, Art. Gouin, curé de St-Henri, J.-W. Caron, curé de St-Narcisse, Geo. Montminy, du Collège de Lévis, Jos. Martin, de Fraserville, P. Roy, vicaire à Lauzon, P. Veilleux, de Beauceville, H. Gagnon, vicaire à Jacques-Cartier, Ph. Cloutier, desservant de Jacques-Cartier, E. Boucher, vicaire à St-Joseph, et R. Desnoyers, vicaire à East-Angus.

M. l'abbé W. Carrier, frère du défunt et curé de Garthby, et M. l'abbé N. Codère, du Séminaire de Sherbrooke, dirent des messes aux autels latéraux.

La dépouille mortelle de feu l'abbé Carrier a été inhumée dans le cimetière de la paroisse.

**Feu l'abbé J. Boivin.** — Un jeune prêtre de notre diocèse, M. l'abbé Joseph Boivin, vient de décéder dans l'Ouest, victime de l'impitoyable grippe. Chapelain de l'Hôpital de Régina, M. l'abbé Boivin s'offrit de remplacer M. l'abbé Royer, curé de Ponteix, tombé malade. Il se dévoua jour et nuit, durant deux semaines, dans une région immense et très contaminée. C'est dans l'exercice de son périlleux ministère qu'il fut atteint et il est mort à l'hôpital de Ponteix, lundi le 4 novembre.

L'abbé Joseph Boivin est né à Plessisville, comté de Mégantic, le 10 février 1889, de Joseph Boivin, menuisier et de Virginie Lessard. Il fit ses études classiques et théologiques au Séminaire de Québec où il fut ordonné par le cardinal Bégin, le 25 juillet 1914. Après avoir été quelque temps vicaire à Montmagny, il alla exercer le ministère dans le diocèse de Régina.

**Réouverture des églises.** — L'épidémie de grippe ayant beaucoup diminué dans notre province, et presque cessé dans la ville de Québec, le Conseil central d'Hygiène, dans sa réunion de jeudi, le 7 novembre, a permis la réouverture des églises dans la province. En conséquence, Son Éminence le cardinal Bégin, par une communication signée par M. l'abbé E.-E. Martel, sous-secrétaire de l'Archevêché, adressée aux journaux, donne à son clergé les instructions suivantes :

“Les églises et chapelles publiques du diocèse seront ouvertes dimanche prochain (le 10 novembre), et, à partir de ce jour, on pourra y faire les offices publics de façon régulière, sauf dans des cas particuliers où le Conseil d'Hygiène jugerait nécessaire de maintenir en vigueur l'article 13 de ses règlements.

“Les fidèles qui habitent des maisons où il y a des cas de grippe, ou des malades non encore suffisamment guéris, sont dispensés d'assister à la messe, le dimanche, aussi longtemps qu'existera le danger de contagion.

“Messieurs les curés sont priés d'exhorter leurs paroissiens à rendre de ferventes actions de grâces à Dieu pour la cessation du fléau, et, en même temps, à continuer d'implorer la miséricorde divine en faveur des quelques régions où l'épidémie sévit encore.”

### L'ABBÉ CORNELIUS MALENFANT

Le 12 octobre dernier décédait à l'Hôtel-Dieu, après quelques jours de maladie, l'abbé Cornelius Malenfant. Dieu l'a choisi comme une victime d'expiation pour les péchés des hommes, et son sacrifice sera profitable à beaucoup d'âmes en ces temps de guerre et de malheur. Ce sont ces victimes innocentes qui apaiseront la colère de Dieu et ramèneront sur la terre la paix et le bonheur.

Né à Québec, l'abbé Malenfant, après avoir demeuré quelque temps à Montréal et à Joliette, revint dans sa ville natale. En 1911 il entra au Grand Séminaire, où après un an de théologie, il devenait professeur d'anglais. Enseigner l'anglais à des gamins de 12 ou 13 ans n'est pas une tâche facile ; cependant, M. Malenfant sut agrémente ses classes d'histoires et de lectures intéressantes et s'attira ainsi l'estime et même l'affection de ses élèves.

Ordonné prêtre le 25 mai 1915, il alla d'abord exercer le ministère comme vicaire à St-Patrice de Beaurivage, puis à St-Joseph de Lévis ; il y demeura quelques mois à peine, lorsque un nouveau changement l'amena à Jacques-Cartier. C'est là que la mort vint l'enlever à son ministère.

L'abbé Malenfant était un confrère aimable, ne cherchant qu'à faire des heureux. Écolier, il préférait les entretiens sérieux aux jeux bruyants. Ses livres étaient ses meilleurs amis. La littérature et même la poésie faisaient ses plus agréables passe-temps. Il sut cependant donner à chaque chose la place qui lui convenait. Il vivait sa vie sans faire de bruit, et cherchait à répandre le bien autour de lui. Estimé de ses confrères, M. Malenfant s'était aussi acquis l'estime de ceux qui profitèrent de son ministère.

Sachant que le prêtre doit être un autre Jésus-Christ par le sacrifice et l'abnégation, ce jeune prêtre vécut de cette vie d'immolation qui caractérise les vrais disciples de Jésus. L'Eucharistie était la source où il puisait l'abondance des dons célestes pour les répandre ensuite sur les âmes confiées à ses soins.

Atteint par la maladie qui devait le conduire au tombeau, l'abbé Malenfant continua à se dépenser auprès des malades, les consolant et les préparant au grand voyage de l'éternité. Mais un jour, sa volonté ne pouvant plus commander à son corps exténué par les fatigues du ministère, il se fit conduire à l'Hôtel-Dieu où il consommait son sacrifice quelques jours plus tard. Sur cette tombe à peine fermée, nous déposons l'hommage de notre estime et une prière pour le cher disparu.

UN CONFRÈRE

---

### L'ABBÉ NARCISSE DUFRESNE

Le 26 octobre dernier, notre clergé, déjà si éprouvé, se voyait encore enlever un jeune et vaillant apôtre dans la personne de l'abbé Narcisse Dufresne, mort à Saint-Casimir où il était vicaire depuis son ordination.

Pour lui la journée ne fut pas longue. Avec l'ardeur et l'esprit de foi qu'on lui connaissait, il s'était mis résolument à l'œuvre. Mais sa frêle constitution ne lui permit pas de cueillir les fruits qui s'annonçaient abondants.

Apôtre, il ne le fut pas longtemps, mais il le fut dans toute l'acception du mot. Ses élèves du Petit Séminaire, peuvent en témoigner ; il fut pour eux le lévite zélé, qui sait donner son temps et sa santé, pour la grande œuvre de l'éducation des jeunes.

Ordonné prêtre le 21 mai 1916, il entra dans le ministère paroissial, bien décidé à y exercer auprès des âmes cette charité sacerdotale dont son âme était déjà toute imprégnée.

A Saint-Casimir, Dieu permit que ses privilégiés fussent des jeunes gens. Aumônier du cercle de l'A. C. J. C., il mit toute l'ardeur de son âme à faire de ces jeunes, des hommes de devoir, des chrétiens à tous crins, capables de renverser les multiples obstacles au salut.

Doux, charitable, aimable, pieux, il y avait dans toute sa personne quelque chose qui attirait. Il savait mériter la confiance de tous ceux qui l'approchaient.

Aujourd'hui, son corps repose à l'ombre de la Croix, dans le cimetière de Deschambault, sa paroisse natale. C'est vers ce site enchanteur de Deschambault que chaque année, aux vacances, pendant son Petit et Grand Séminaire, il revenait, avec tant de bonheur, heureux de refaire ses forces auprès de sa bonne mère, qui lui avait donné une éducation si foncièrement chrétienne.

Rendons hommage au courage de cette brave mère qui a fait son sacrifice avec une grande générosité. Quand on sait le bonheur de nos mères canadiennes, voyant un de leurs fils élevé à la prêtrise, l'on peut se faire une idée de l'épreuve que c'est pour elles de voir ce fils mourir au seuil même de cette sublime carrière si riche de promesses.

Que nos prières accompagnent notre confrère là-haut ! Que les beaux exemples de sa vie, pourtant si courte, nous soient salutaires ! Et cela pour notre plus grand bien et celui des âmes qui nous sont confiées.

UN CONFRÈRE

---

### L'ABBÉ H.-PAUL LAPIERRE

Le tableau d'honneur du clergé de la province de Québec, voyait, le 31 octobre dernier, un nouveau nom s'ajouter à la longue liste des prêtres tombés sur le champ de l'apostolat, victimes de leur devoir sacerdotal. Ce nom, était celui de l'abbé H.-Paul Lapierre, décédé à l'Hôpital de Fraserville, après quelques jours de maladie.

Né à St-Roch de Québec, le 29 juin 1890, de P.-A. Lapierre et d'Eugénie Gourdeau, il fit ses études classiques au Petit Séminaire de Québec. Son cours terminé, il entra en 1911, au Grand Séminaire, où sa piété, sa régularité et son affabilité lui valurent l'estime de ses supérieurs et de ses confrères. Il fut séminariste, ce qu'il avait été écolier, l'aimable et gai compagnon,

toujours prêt à obliger ceux qui l'approchaient. Ordonné prêtre, le 2 mai 1915, il devint vicaire de la paroisse de St-Romuald où, pendant deux ans, il édifia par sa piété et son zèle vraiment apostolique, les fidèles de cette paroisse ; appelé, il y a un an. à continuer son ministère dans la paroisse St-Patrice de Fraser-ville, il fit preuve des mêmes vertus.

Persuadé que le prêtre n'est pas seulement sacrificateur, mais aussi victime, l'abbé Lapière se dévoua tout entier au service des âmes. Sa charité l'entraîna même au delà des limites du devoir. C'est ainsi qu'on le vit dans plus d'un foyer où le père et la mère étaient cloués sur un lit de douleur, apporter à la famille, non seulement les secours de la religion, mais encore des secours d'un ordre purement matériel.

Atteint par la maladie, au chevet des malades qu'il visitait, il n'interrompit les travaux du ministère, que pour obéir à son curé ; les regrets qu'il en éprouva se changèrent bientôt en joies éternelles, puisque Dieu a voulu couronner après trois années de sacerdoce, celui qui s'était consacré entièrement à son service, au matin de son ordination.

Nous qui l'avons connu et estimé, ayons un pieux souvenir pour lui, et prions Dieu de nous faire la grâce d'imiter les vertus dont il nous a laissé l'exemple.

UN CONFRÈRE

---

### L'ABBE J.-ALFRED-W. CARRIER

L'épidémie terrible, qui a multiplié partout les angoisses et les deuils, vient de coucher dans la tombe une nouvelle victime : l'abbé Alfred Carrier tombe, après tant d'autres, en plein exercice de son ministère, au milieu des malades et des mourants qu'il assistait jour et nuit, au mépris de la mort qui le guettait lui-même. Après quelques jours de souffrances, qui furent pour lui des jours d'héroïque patience et d'ardente soumission, il rendait son âme à Dieu, le 2 novembre dernier.

L'abbé Carrier est né à St-Maxime de Scott, le 29 août 1878. Il fit ses études au Séminaire de Québec, et fut ordonné prêtre le 1er avril 1906. Il donna les prémices de son sacerdoce à son Alma Mater, mais bientôt frappé par une pleurésie qui le tint près de deux mois entre la vie et la mort, il dut abandonner son poste et prendre un repos de plusieurs mois. Nommé en septembre 1907 vicaire à Jacques-Cartier, il y exerça son zèle jusqu'en 1914 ; puis il devint desservant de la chapelle du Cimetière St-Charles et aumônier de l'Hôpital Saint-Michel Archange, où la grippe est venue le terrasser.

De l'aveu de tous ceux qui l'ont plus intimement connu, l'abbé Carrier joignait aux meilleures qualités naturelles les plus fortes et les plus belles vertus du sacerdoce.

Il tenait de la nature une volonté ferme et constante, une exquise sensibilité de cœur et une extrême délicatesse de manière, qui facilitèrent singulièrement son emprise sur les âmes. Doué d'une volonté de fer, quand une fois il avait compris la nécessité, ou l'opportunité d'un acte, d'une parole, d'une démarche, il exécutait sans hésitation et sans faiblesse ce qu'il avait résolu. Énergiquement il allait au but, ne reculant pour l'atteindre devant aucun travail, aucune peine, aucune difficulté.

Et avec cela une sensibilité de cœur vraiment remarquable : aux sentiments de tendresse filiale et fraternelle, toujours si vifs en son cœur, vinrent s'ajouter les affections douces et fortes de l'amitié collégiale, puis celles, si précieuses à ses yeux, de l'amitié sacerdotale, auxquelles il resta fidèle jusqu'au dernier soupir. Aux petits, aux humbles, aux affligés il multipliait les marques de bonté, de condescendance et de compassion, se penchant avec tout son cœur, comme le divin Maître, sur toutes les misères, toutes les infortunes, toutes les plaies morales, pour les guérir ou les soulager.

Et avec quelle délicatesse il savait dire et faire toutes choses ! Il avait une instinctive horreur de tout ce qui peut être déplacé, vulgaire ou blessant ; il avait le sens de la mesure et des convenances, et tous ses rapports sociaux étaient marqués au coin d'un tact parfait et d'une politesse charmante : c'était, au témoignage de tous ceux qui l'ont connu, un gentilhomme dans toute l'acception du mot.

A ces dons de nature, la grâce vint ajouter les plus précieuses vertus chrétiennes et sacerdotales. Il fut un homme de devoir et de piété, il fut un homme d'apostolat et de dévouement.

Homme de devoir et de piété, il le fut simplement, résolument, et jusqu'au dernier souffle. Lorsqu'au Séminaire il dirigeait les jeunes élèves, avec autant de prudence que de zèle, il s'appliqua spécialement à développer chez eux le culte du devoir et de la vraie piété. Il eût les mêmes soucis au sein du ministère actif, à Jacques-Cartier et à l'Hôpital St-Michel, et tous ceux qui ont entendu sa parole convaincue, ardente, chaude et vive, sa parole vraiment éloquente, savent quelle place tenait dans sa prédication l'amour du devoir et de la piété. On peut bien dire que sa préoccupation constante était d'être à son devoir ; il s'y attachait tout entier, et s'appliquait à le remplir avec toute la perfection dont il était capable, convaincu que ce qui mérite d'être fait, mérite d'être bien fait. Et c'est dans une piété solide et tendre à la fois qu'il alimentait son amour du devoir. Comprenant

bien cette parole de l'Apôtre : " La piété est utile à tout, " il la cultivait avec soin par la prière, les exercices religieux et surtout la vie eucharistique : il allait à Jésus-Hostie comme au divin Prêtre et modèle qu'il voulait imiter, et comme à la source féconde où se puisent toutes les lumières et tous les secours surnaturels.

Aussi fut-il au plus haut degré homme d'apostolat et de dévouement. L'apôtre est un envoyé de Dieu à la conquête des âmes ; son idéal est celui-là même de Jésus-Christ ; sa vie n'a pas d'autre raison d'être que le salut des âmes. Dès son entrée au Grand Séminaire, l'abbé Carrier s'était mis à l'école du divin Maître et avait fait converger tous ses efforts vers cet idéal du prêtre apôtre qui avait ravi son cœur. Aussi pressé par son amour des âmes, il ne cessa de travailler, de se dépenser, de se dévouer pour les gagner à Dieu. Au Séminaire, alors qu'une fièvre brûlante le dévore, il refuse de prendre le lit, il veut rester au milieu de ses élèves et " faire sa besogne " comme il disait, et son dévouement le mène aux portes du tombeau. A Jacques-Cartier tous remarquent et admirent le zèle qu'il déploie dans toutes les fonctions du ministère : la prédication, la confession, la visite aux malades, les travaux les plus pénibles paraissent légers à son cœur d'apôtre, et c'est toujours la joie dans l'âme et le sourire aux lèvres qu'il répond à tous les appels. La même flamme d'apostolat soutient son dévouement au milieu de ses chers malades de l'Hôpital Saint-Michel Archange ; là comme ailleurs il se fait tout à tous, à l'exemple de l'apôtre, et il trouve mille moyens de mettre un peu de gaieté dans le cœur de ces infortunés qu'il chérit comme un père. Aussi ce fut là que se manifestèrent de la façon la plus sensible les regrets que causa la mort de cet apôtre.

Son dévouement lui goûta la vie ; il contracta la funeste maladie en allant sans relâche de chevet en chevet secourir les victimes de l'épidémie. Un jour il tomba lui-même pour ne plus se relever. Mais il était content, car il avait fait son devoir ; il avait aimé, comme Jésus-Christ, jusqu'à donner sa vie pour ceux qu'il aimait, ce qui est bien le suprême témoignage de l'amour et du dévouement.

Son corps repose maintenant dans la terre bénie du cimetière de sa paroisse natale, en attendant le grand jour de la résurrection. Que Dieu donne à son âme le parfait repos de l'éternel séjour.

C. GAGNON, ptre.

## LES LIVRES

MAURICE TALMEYR. *Portraits de la belle France*. Paris (Librairie académique Perrin et Cie). Prix : 3 fr. 50.

Dans ce volume que l'Académie française vient de couronner, M. Maurice Talmeyr a groupé quelques spécimens marquants de l'"héroïsme pendant la guerre." Cette galerie de figures illustre et éclaire la victoire française contre laquelle s'est brisée la force allemande et prodigieusement armée pour écraser d'un seul coup un peuple mal préparé et trop confiant. Elle prouve, à titre d'exemples, — car combien d'inconnus et d'anonymes ces noms épars signifient — que le dernier mot reste "à la beauté morale et à l'amour de la Patrie".

MGR GIBIER, évêque de Versailles. *La Famille*. Paris (Pierre Téqui, 82, rue Bonaparte). Vol. in-12 de 370 pages. Prix 3.50 francs. En vente chez J.-P. Garneau, libraire, à Québec.

Deux parties dans ce nouveau volume : 1° Avoir une famille. 2° Bien élever sa famille. La première est d'une actualité poignante et on saura gré à l'Évêque de Versailles d'avoir courageusement signalé le fléau de la dépopulation et indiqué nettement les remèdes du mal.

On jugera de l'importance de la seconde partie par l'énoncé des principaux chapitres : L'éducation est une œuvre d'amour, d'autorité, de sagesse. La Famille idéale. La Religion et la mère de famille, et le père de famille. La Religion et la jeunesse masculine, féminine. La famille et le mariage des enfants — et la vocation des enfants.

Conclusion : La quantité et la qualité.

MAURICE MURET. *Pas d'illusions sur l'Allemagne*. Paris (Payot & Cie, 160, Boulevard St-Germain). Vol. in-12 de 325 pages. Prix : 5 francs.

*Pas d'illusions sur l'Allemagne*, nous dit l'auteur dans cet ouvrage sérieusement documenté. M. Muret connaît l'Allemagne et les Allemands ; on peut s'en référer à cet égard à ses œuvres antérieures l'*orgueil allemand* et l'*évolution belliqueuse de Guillaume II* ; il est bien placé en Suisse pour apprendre sûrement ce que trament nos adversaires, et comme il l'écrit, dans un chapitre si suggestif intitulé : *La Comédie pacifiste*, où il expose l'histoire des deux conférences de La Haye : " Rien n'est plus instructif qu'une comparaison, même rapide entre la conduite suivie par les divers États en 1899 et 1907 " et il constate d'ailleurs qu'il eût suffi de regarder pour n'être pas dupe : " Il faut leur rendre cette justice qu'ils n'ont pas pris leurs adversaires au dépourvu. Ce sont leurs adversaires qui se sont bouché les yeux et les oreilles ". Quiconque aura lu et médité ce livre de M. Muret sera inexcusable s'il se laisse prendre désormais au piège grossier de " la farce socialiste " (Ch. IX) ou s'il ne voit pas clair dans le jeu de la réaction militaire triomphante en Allemagne.

# LES PRÉVOYANTS DU CANADA

## ASSURANCE FONDS DE PENSION

**CAPITAL AUTORISÉ - - - - - \$500,000.00**  
**Actif du Fonds de Pension le**  
**30 juin, 1918 - - - - - \$1,344,152.62**

| ANNÉES       | SECTIONS | SOCIÉTAIRES<br>(Actifs) | PENSIONS | ACTIF        |
|--------------|----------|-------------------------|----------|--------------|
| 31 déc 1909  | 45       | 1,880                   | 5,205    | \$ 16,461.94 |
| 31 " 1911    | 224      | 14,228                  | 30,910   | 170,670.80   |
| 31 " 1913    | 349      | 24,492                  | 47,957   | 423,745.31   |
| 31 " 1915    | 455      | 32,155                  | 61,488   | 772,698.99   |
| 31 " 1917    | 530      | 38,872                  | 74,347   | 1,231,078.97 |
| 30 juin 1918 | 555      | 39,910                  | 75,540   | 1,344,152.62 |

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous  
 aurez une idée des sommes énormes dont disposeront  
**Les Prévoyants du Canada**, lorsque le temps de payer  
 les rentes sera venu

**ANTONI LESAGE,**

Gérant-Général.

Siège Social : Edifice "Dominion" 126, St-Pierre, Québec.

Bureau à Montréal : Chambre 22, EDIFICE "LA PATRIE";  
M. X. Lesage, Gérant

Agent à Québec : M. Stanislas Côté, Bergerville, Québec.

---

---

# EMPRUNT de la VICTOIRE

Lettres adressées à Mr. A.-F. Frigon, président du Comité Provincial, de l'Emprunt de la Victoire.

LETTRE DU CARDINAL BÉGIN

CHER MONSIEUR,

L'Emprunt de la Victoire, que vous êtes chargé d'organiser dans un comté de mon diocèse, me paraît fournir à notre peuple une excellente occasion de faire un placement d'argent qui offre au prêteur les plus solides garanties de sécurité. De plus la participation à cet emprunt constitue un acte de saine économie et de clairvoyant patriotisme.

Voilà pourquoi je n'hésite pas à recommander votre entreprise à tous ceux qui seront capables d'y prendre part. J'invite, en particulier, messieurs les curés à vous donner, dans leurs paroisses respectives, l'appui de leur autorité et le concours qu'ils jugeront le plus propre à favoriser votre travail.

Veillez agréer, cher monsieur, l'assurance de ma haute considération.

(Signé) L.-N. card. BÉGIN,  
*Arch. de Québec.*

LETTRE DE MGR BRUCHESI

Montréal, 17 oct. 1918

M. A.-F. Frigon,

Montréal.

J'ai reçu votre lettre du 15 de ce mois relativement au nouvel Emprunt de la Victoire.

J'ai reçu également une copie de la lettre que Son Éminence le cardinal Bégin, archevêque de Québec, a adressée à ce sujet aux organisateurs de l'Emprunt dans son diocèse. Je partage les idées et les sentiments de notre vénéré chef hiérarchique, et sa lettre, je la fais mienne. Vous pourrez donc en user comme vous le jugerez à propos dans le diocèse de Montréal.

Votre bien dévoué,

(Signé) PAUL,  
*Arch. de Montréal.*

---

---

**SCUSCRIVEZ A L'EMPRUNT DE LA VICTOIRE**  
**USEZ DE VOTRE INFLUENCE**  
**ET FAITES SOUSCRIRE LES AUTRES**

---

---

# TANGUAY & LEBON

Architectes et Evaluateurs

20, RUE D'AIGUILLON

Téléphone 1466.

QUEBEC.

## JOBIN & PAQUET

FERBLANTIERS  
- PLOMBIERS -



72-78, Cote d'Abraham, Québec.

Plomberie Moderne, Ventilation, Éclairage au Gaz et à l'Électricité, Téléphone et Sonneries Électriques, Système de Chauffage à Eau Chaude, à la Vapeur et à Air Chaud, Couverture en Métal, etc. Fournitures de Matériaux de Plomberie, Chauffage, Gaz, Électricité, Pompes en Cuivre et en Fonte, Tuyaux et Ajustements pour Aqueduc, Poêles, Ferblanc et Cuivre, Etc.

## LIBRAIRIE A.-O. PRUNEAU

60, RUE ST-JEAN, QUEBEC.

Ornements d'église, Tissus en soie couleurs liturgiques: Damas Moires, Taffetas, Tissus en laine pour tentures et soutanes d'enfants de chœur, Toiles pour lingerie d'église, Surplis, Aubes, Bas d'aube en dentelle, Gazes or et argent, Point lamé d'or, Galons, Denteilles, Franges, Glands or et argent.

ONDÉE AU CANADA EN 1886

TELEPHONE 7178

## F. CERNICHIARO & FRERE

Doreurs, Argenteurs et Nickeleurs sur articles métalliques.

372, RUE SAINT-JEAN  
QUÉBEC.

Fabrication et réparation de vases sacrés de toutes descriptions, de chandeliers et autres bronzes d'églises, de coutellerie et argenterie de table.—Ciselure artistique.—Dorure, argenture et nickelure sur métal.—Soudures en or et en argent.—Vente et échange d'orfèvrerie et bronzes d'église.—Spécialité de vernis inaltérable pour bronze.

## VIN DE MESSE

“ VATICAN ”

Certificats d'authenticité et de pureté  
approuvés par S. G. Mgr l'archevêque  
de Montréal. . . . .

PRIX ET ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE.

LAPORTE, MARTIN, Limitée  
584, Rue St-Paul Ouest MONTRÉAL.

## EMILE JACOT

MONTRES ET HORLOGES DE PRÉCISION

TRAVAIL TRÈS SOIGNÉ EN TOUTES GENRES

OPTIQUE SCIENTIFIQUE

LUNETTES OU LOBGONS  
pour tous les cas d'Amétropie

95, rue Saint-Joseph, - - QUEBEC

*En vente*

## L'image du Sacré Cœur de Loublande

Cette image est imprimée en douze couleurs et reproduit fidèlement l'aquarelle originale, dans sa merveilleuse inspiration, peinte par une religieuse sur les indications de Claire Ferchaud, la Voyante de Loublande.

Format pour livre 0.05 l'unité 0.50 la douz. \$3.50 le cent.

Moyen format, 10 x 16½, \$0.75 l'unité.

Grand format, 17 x 25, \$1.50 l'unité.

Frais de poste en plus.

---

Les promesses du Sacré Cœur expliquées, par le R P. Jos. E. Freconon. Nouvelle édition en français. Un volume de 450 pages et plus de 50 belles illustrations approuvées par Son Eminence le Cardinal Bégin. Cet ouvrage a pour but de propager la dévotion au divin Cœur de Jésus et d'aider par sa vente à de bonnes œuvres telles que missions et collège apostolique. Se procurer un ou plusieurs volumes et les faire circuler donnera aux souscripteurs un titre spécial à la "onzième promesse". Prix \$1.75 l'exemplaire, franco \$1.85.

Près de 1100 volumes vendus en quelques mois !

---

## LA LIBRAIRIE GARNEAU

47, rue BUADE - - - QUEBEC.

---

## LA CIE J.-A. LANGLAIS & FILS

LIBRAIRES - EDITEURS - IMPORTATEURS  
GRGS ET DÉTAIL

177, RUE SAINT-JOSEPH, - - QUEBEC.

Editeurs des livres de plain-chant :

Graduel et Vespéral, Paroissien Noté, Extrait du paroissien noté, Ordre des sépultures. Ces livres sont publiés avec l'autorisation de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec.

---

Agents généraux pour le Canada, des cloches françaises HAVARD.  
GARANTIE DE SATISFACTION.

Articles religieux : Statuettes, Encens, Huile de huit jours, Livres de prières.  
Livres de prix.

Spécialités :—Fournitures d'écoles, Mobilier scolaire, Tableaux de musée scolaire, etc., etc.

Catalogue illustré adressé sur demande.

# ATELIERS DE VITRAUX ARTISTIQUES



POUR EGLISES ET  
RESIDENCES



TRAVAIL DU  
MEILLEUR GOUT



*Sur demande l'on sou-  
met aux intéressés  
dessins et prix.*



**B. LEONARD**  
53, rue St-Jean  
QUÉBEC.

# J. H. GIGNAC, LIMITÉE

MARCHANDS DE BOIS ET MANUFACTURIERS

Bureau : 142, rue de l'Église

Téléphone 5502

QUÉBEC.

BOIS DE CONSTRUCTION DE TOUTES SORTES. — Épinette, Pin blanc, Bois jaune, Bois blanc, Pitchpin, B. C. Fir, Chêne rouge, Chêne blanc, Frêne, Orme, Merisier, Érable, Cerisier, Noyer noir, Noyer Tendre, Acajou, Bois rouge, etc., Portes, Châssis, Persiennes, Jalousies, Comptoirs, Divisions, Bancs d'églises, Bancs d'écoles, Valises, Sacs de voyage, Suit-Cases, etc.

MOULURES ET MERISIER A PLANCHER.

## PICARD & DUQUET

ENR

HORLOGERS ET BIJOUTIERS

36, rue St-Jean, - - - - - QUÉBEC

MONTRES, HORLOGES et BIJOUX de TOUTES SORTES

Réparations de Montres, Horloges. Ouvrage garanti.

SPECIALITÉ : MÉDAILLES ET INSIGNES POUR SOCIÉTÉS.

RÉPARATIONS DE VASES SACRÉS, ETC.

**ACHETEZ**

— VOS —

# FOURRURES

— A LA —

MAISON DE CONFIANCE

**HOLT, RENFREW & Co., Limited**

RUE BUADE,

— → — → — → —  
QUÉBEC.

LA MEILLEURE ET LA PLUS ANCIENNE MAISON D'ÉPICERIES,  
A QUÉBEC

## RIOUX & PETTIGREW

s'honore de compter parmi ses clients un grand nombre de  
maisons d'éducation et de membres du clergé.

AUTORISÉE A VENDRE LE VIN DE MESSE.

Nous venons de recevoir une consignment d'Hulle d'Olive de la célèbre maison  
Antoine Vial, Marseille.

# LA CAISSE D'ÉCONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

BANQUE D'ÉPARGNES  
Fondée en 1848

**BUREAU PRINCIPAL**  
**Haute-Ville, Quebec, No 21, rue St-Jean.**

## SUCCURSALES A QUEBEC :

ST-ROCH, coin des rues St-Joseph et du Pont.  
ST-SAUVEUR, No 801 rue St-Valier.  
JACQUES-CARTIER, coin des rues St-Joseph et Caron.  
ST-JEAN-BAPTISTE, No 479 rue St-Jean.  
BASSE-VILLE, No 53 rue St-Pierre.  
LIMOILLOU, Coin 4ième Avenue et 5ième rue.

## SUCCURSALES A LEVIS :

RUE COMMERCIALE, No 103, (au bas de la côte).  
RUE EDEN, No 20, (sur la côte).

**SONT OUVERTES LES SAMEDIS ET LUNDIS SOIRS, de 7 à 8.30 hres,**  
les succursales suivantes : ST-ROCH, ST-SAUVEUR, JACQUES-  
CARTIER, ST-JEAN-BAPTISTE, LIMOILLOU  
et LEVIS RUE EDEN.

## BANQUES À DOMICILE

Ne pas oublier que la CAISSE D'ÉCONOMIE offre aux familles de petites BANQUES en métal que l'on garde chez soi et dans lesquelles les parents et enfants peuvent placer leur petites économies qui sont ensuite, sur demande, entrées dans un livret que la Caisse leur fournit et sur lesquelles il est payé un intérêt.

## COFFRETS DE SURETÉ

COFFRETS DE SURETÉ à louer au BUREAU PRINCIPAL, et par la SUCCURSALE DE ST-ROCH, pour la garde de débiteures, documents importants, bijoux et autres valeurs.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE, en raison même de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles